L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 30 numéro 3, 23 janvier 2015

Samedi dernier, les portes du cimetière Lakeview étaient grandes ouvertes. On aurait cru un instant que c'était afin d'inciter les Morts à se lever. Allez, debout! Changez-vous les idées! Prenez l'avion! Marchez dans la neige! Vous vous rappelez comme c'était bien des fois?(Photo : Denis Lord)

Enseignement du français

Vers la Cour suprême

Suivant la recommandation des parents, la commission scolaire francophone et l'APADY optent pour un appel à la Cour suprême du Canada.

Denis Lord

L'Association des parents ayants droit de Yellowknife (APADY) et la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO) ont décidé de porter en Cour suprême du Canada les récentes décisions de la Cour d'appel des Territoires du Nord-Ouest.

L'APADY demandera donc à la Cour suprême de lui accorder tous les agrandissements et locaux qu'elle avait initialement demandés pour l'école Allain St-Cyr. La CSFTNO, qui appuie moralement et financièrement l'APADY, postulera également pour récupérer la gestion des admissions et pour des agrandissements à l'école Boréale de Hay River. La protection des droits linguistiques des enfants de trois à cinq ans est pour l'instant laissée de côté. Les commissaires de la CSFTNO ont pris unanimement cette décision, après des réunions de parents très favorables à la démarche, tant à Allain St-Cyr qu'à Boréale.

Des précisions nécessaires

Le président de l'APADY, Jacques Lamarche, note que son organisme et la Commission scolaire ont 40 jours pour faire parvenir leur demande à la Cour suprême et que la réponse de cette dernière prend habituellement 60 jours. Il croit que la Cour suprême acceptera d'entendre la cause. « Il y a une telle différence entre le jugement de première instance et celui de la Cour d'appel, est-ce possible que la loi ne soit pas assez claire? Il faut probablement définir davantage l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. »

Jacques Lamarche ne connaît pas encore le montant que l'APADY et la CSFTNO doivent rembourser au gouvernement ténois pour ses frais d'avocat en Cour d'appel. Pour la Cour suprême, l'organisme aura droit au soutien financier du programme d'appui aux droits linguistiques (PADL) et à celui de la Commission scolaire francophone des TNO. « Ça va nous donner un montant de base, de dire Jacques Lamarche, mais ça coûtera plus cher. »

D'ici à ce que la Cour suprême du Canada fasse savoir qu'elle entendra ou non les causes opposant l'APADY et la CSFTNO au gouvernement ténois, elle aura déjà entendu deux causes analogues. Il s'agit d'une part de celle opposant le gouvernement du Yukon à la Commission scolaire francophone du Yukon, qui veut gérer ses admissions dans une optique de justice réparatrice. Dans une autre cause, le Conseil scolaire francophone et la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique demandent des infrastructures et des moyens de transport du même niveau que ce qui est offert aux anglophones.

La similarité des dossiers pourrait faire en sorte que la Cour suprême du Canada décide de ne pas entendre des pans de la poursuite de l'APADY et de la CSFTNO. Mais si les verdicts sont favorables aux francophones, ils pourront s'appliquer aux TNO, selon Jacques Lamarche, sans que des démarches judiciaires supplémentaires ne soient nécessaires.

Justice réparatrice

La notion de justice réparatrice de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* a été laissée de côté par la Cour d'appel des TNO dans le cas de l'école Boréale. Les juges ont statué que Boréale ne nécessitait pas d'agrandissement puisqu'on ne peut pas calculer les élèves qui y ont été admis, mais qui ne sont pas des ayants droit.

Cette notion est-elle bien liée à la Charte et offre-t-elle à ses interprètes une marge de manœuvre suffisante? Pour l'avocat et docteur en droit constitutionnel Alain-Robert Nadeau, la réponse est oui. « Le juge Bastarache, écrit-il, a indiqué dans l'arrêt Beaulac (1999) que

Cour

Suite en page 2

Cour

Suite de la une

le principe d'égalité des langues reconnu à l'article 2 de la *Loi sur les langues officielles* signifie "notamment que les droits linguistiques de nature institutionnelle exigent des mesures gouvernementales pour leur mise en œuvre et créent, en conséquence, des obligations pour l'État". Bien que déjà exprimé dans d'autres contextes, ce principe en matière de droits linguistiques est fondamental puisqu'il peut permettre aux tribunaux d'obliger les acteurs politiques à prendre certaines actions concrètes favorisant l'exercice des droits linguistiques. »

Alain-Robert Nadeau en veut pour exemple l'arrêt *Arsenault-Cameron* (2000), où la Cour suprême du Canada a statué que le pouvoir discrétionnaire d'un ministre était assujetti à la Charte. « S'exprimant pour une cour unanime, le juge Bastarache, écrit Me Nadeau, affirmait que le ministre aurait dû tenir compte du caractère réparateur du droit. Ce caractère réparateur permet d'accorder un traitement privilégié aux minorités linguistiques : « L'article 23 repose sur la prémisse que l'égalité réelle exige que les minorités de langues officielles soient traitées différemment, si nécessaire, suivant leur situation et leurs besoins particuliers, afin de leur assurer un niveau d'éducation équivalent à celui de la majorité de langue officielle. »

L'histoire d'Audrey

Non-fumeuse depuis juin 2014

Audrey Marceau, Yellowknife

« J'ai fumé pendant 15 ans, oui, 15 ans! Je n'ai jamais été une grande fumeuse, j'étais une fumeuse sociale comme on dit, mais quand même, 15 ans! J'ai essayé d'arrêter à plusieurs reprises, mais…Il y avait toujours un mais.

Quand j'ai fait mes valises pour le Nord, j'ai prié de ne pas rencontrer de fumeurs dans mon entourage immédiat pour m'aider dans ma nouvelle mission : celle d'arrêter de fumer.

J'ai atterri à Yellowknife en juin 2014 et je n'ai jamais fumé une cigarette depuis. Boom.

J'avais un nouveau travail, de nouveaux amis, une nouvelle demeure, un nouveau Jeep, un nouveau kayak, une nouvelle vie… libre de la cigarette. Oui, j'ai pris du poids, j'étais grincheuse et d'humeur changeante pendant un certain temps, mais étrangement, j'ai également retrouvé mes émotions. Aujourd'hui, lorsque je suis stressée, fâchée ou triste, au lieu de fumer quatre cigarettes en ligne, je pleure ou je sors marcher. Ça fait du bien, tellement de bien.

Je ne sais pas si c'est la fraîcheur du Nord, l'amour éphémère qui a été placé sur mon chemin ou le respect de mon corps qui m'a permis de passer à travers la désintoxication physique et émotionnelle, mais je n'ai plus jamais ressenti le besoin de fumer, jamais. **J'admets que le souvenir d'une bonne cigarette en camping autour d'un feu de camp restera toujours dans ma mémoire… mais la fierté d'être libre, sans fumée, est bien plus grande.** »

Vous pouvez écraser.

Chacun y arrive à sa manière.

Parlez-en à votre fournisseur de soins de santé ou téléphonez à la ligne antitabac des TNO au 1-866-286-5099 (sans frais) pour obtenir de l'aide confidentielle en tout temps.

Pour de plus amples renseignements : www.nwtquitline.ca

Choix santé

Programme des Territoires du Nord-Ouest

LA LIGNE ANTITABAC DES TNO 1-866-286-5099

Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Atelier de ballon

L'Association franco-culturelle de Hay River offre un atelier de sculpture de ballons le 2 février, à 18 h, à l'école Boréale. On pourra y apprendre en deux heures la technique de base. Le prix est 20 $ pour les membres de l'AFCHR et 30 $ pour non-membres. Le nombre de places est limité et la date limite pour les inscriptions est le 26 janvier.

Littérature jeunesse

La Commission scolaire de district no 1 de Yellowknife reçoit du 27 janvier au 3 février l'auteur jeunesse Andrée Poulin. Récente récipiendaire du prix TD, elle a signé une trentaine de titres, dont les séries Babette et Miss Pissenlit. Dans le cadre des célébrations des 35 ans d'immersion à YK1, Andrée Poulin présentera aux classes ses livres et expliquera comment elle trouve ses idées.

Commissariat aux langues officielles

Le Commissariat aux langues officielles des Territoires du Nord-Ouest déménagera le 2 février au 5018, 47e Rue, puis, plus tard cet été, dans l'édifice Laing, sur Franklin. À cette dernière destination, le Commissariat devrait se doter d'une réceptionniste, conjointement avec les commissariats aux droits de la personne et à la vie privée et à l'accès à l'information. Par ailleurs, la commissaire aux langues officielles a déposé son rapport annuel 2013-2014, rapport disponible sur le site de l'Assemblée législative. Il sera examiné en février, à une date à déterminer, par le Comité sur les opérations gouvernementales.

Santé mentale

Une formation de premiers soins en santé mentale pour adultes interagissant avec les jeunes aura lieu les 7 et le 8 mars 2015. Le nombre de participants à cette formation est limité. Pour en savoir davantage, on communique avec Lise Thériault, coordonnatrice de Réseau TNO Santé en français

Emploi

Statistiques Canada estime que 21 200 personnes travaillaient aux Territoires du Nord-Ouest en décembre 2014. Il s'agit d'un taux d'employabilité de 66,7 %, supérieur à celui du Canada, estimé à 61,5 %. Douze mille de ces emplois étaient situés à Yellowknife. Ils se répartissaient de manière à peu près égale entre les sexes, 10 900 pour les hommes et 10 300 pour les femmes.

Jeunesse

Nuka de Jocas-McCrae quitte le 31 mars son poste de coordonnateur jeunesse à la Fédération franco-ténoise. Le poste est donc à pourvoir. À la mi-mai, Nuka entreprendra de rejoindre le Yucatan depuis Montréal en kayak. On pourra suivre son expédition au site www.defigofetch.com. Il souhaite ensuite continuer à travailler dans le domaine francophone et appuyer le développement identitaire des jeunes au niveau national.

Vol

Durant le mois de décembre 2014, la GRC de Yellowknife a répondu à plusieurs plaintes d'entrées par effraction dans des hôtels et des résidences près du centre-ville. Plusieurs objets ont été volés, y compris de la bijouterie, des appareils électroniques et de l'argent liquide. Munie d'un mandat de perquisition, la GRC a fouillé une résidence de Yellowknife et y a trouvé une grande partie des objets volés. Une adolescente de 18 ans et un adolescent de 17 ans ont été arrêtés et accusés de 123 infractions au Code criminel.

Droits des minorités linguistiques

Turbulences dans les conseils scolaires francophones

Paul Mengoumou (Francopresse)

Alors que les parents francophones des TNO sont encore plongés au cœur d'un litige judiciaire avec le gouvernement territorial, d'autres parents canadiens sont aussi sur le qui-vive. À suivre cette année, trois autres causes types entendues à différents niveaux pour faire valoir des droits de gestion scolaire.

Colombie-Britannique

La première de ces causes se retrouve en Colombie-Britannique. Elle a été entendue par les juges de la Cour suprême du Canada le 2 décembre 2014. Elle oppose l'Association des parents de l'école Rose-des-Vents de Vancouver et le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique au ministère de l'Éducation de cette province.

Depuis 2010, un regroupement de parents francophones de cette école se bat pour convaincre la province que les installations et les moyens de transport alloués à leurs enfants étaient insuffisants pour offrir une éducation équivalente à celle des écoles anglophones.

Ce qui vient renforcer l'assimilation, puisque de nombreux candidats choisissent l'école anglaise. La Cour suprême de la Colombie-Britannique a statué que les droits garantis par l'article 23 de la Charte ont été enfreints. D'ici mars, la Cour suprême du Canada aura à déterminer si la Cour provinciale a eu raison.

Yukon

La deuxième cause à suivre se situe au Yukon. Depuis plusieurs années, le conseil scolaire francophone du Yukon veut contrôler la pleine gestion scolaire.

Pour le directeur général de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones, Roger Paul, c'est la cause la plus importante. « La demande implique la gestion des programmes, des infrastructures, du personnel, des finances, du système d'éducation. Donc, le droit de gérer les admissions des enfants issus de l'immigration. »

Un jugement en 2010 a donné gain de cause à la commission scolaire. La cour ordonne aussi que les fonds alloués par Patrimoine canadien et détenus par le Yukon soient affectés à l'usage exclusif des communautés francophones. En 2014, revers de fortune en appel, la cour invalide le jugement et ordonne un nouveau procès dont l'issue ne satisfait pas le conseil scolaire.

La Cour suprême du Canada a accepté d'entendre l'appel le 21 janvier 2015.

Saskatchewan

Une autre cause à surveiller cette année oppose le Conseil des écoles fransaskoises au gouvernement de la Saskatchewan.

Elle a pour enjeu le financement équitable de l'éducation en langue française. Une poursuite déposée en 2012 par le conseil scolaire contre le ministère de l'Éducation faisait état d'un sous-financement structurel depuis sa création en 1995. Le conseil scolaire demande de lui reconnaître des responsabilités supplémentaires imposées par l'article 23 de la Charte en vertu duquel le conseil scolaire a un mandat éducatif, culturel, identitaire et communautaire afin de réparer les torts causés par l'assimilation.

En août 2014, la Cour du Banc de la Reine a ordonné à la Saskatchewan de verser une somme de 500 000 $, alors que le conseil scolaire demandait plus de trois millions.

La province demande au Conseil des écoles fransaskoises de retourner à la table de négociations pour une solution à long terme. « Ce sont des batailles de David contre Goliath », déclare Roger Paul de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones.

Une solution à long terme est régie par des principes clairs du droit à l'éducation française, dit-il, soit « l'équivalence et l'homogénéité des infrastructures, le droit de gestion des admissions, le programme de francisation des 3 à 5 ans et une formule de financement adaptée aux besoins particuliers des conseils scolaires francophones ».

De gauche à droite, Roger Paul, directeur général de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones, et Robert Maddix, président de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones.

Session de formation
des correspondants

Le service de nouvelles de L'Aquilon et Radio Taïga tiendra une session de formation pour les correspondants et pigistes des Territoires du Nord-Ouest

le samedi 21 février à Yellowknife

La date limite pour vous inscrire est le

6 février à 12 h, heure locale

Dépêchez-vous, le nombre de place est limité.

Pour les participants de l'extérieur, les frais de déplacements et d'hébergement seront pris en charge par l'Aquilon.

Pour plus de renseignements, contactez Alain Bessette au 873-6603 (direction.aquilon@northwestel.net) ou Batiste Foisy au 766-5172 (civr@radiotaiga.com)

Prix d'excellence du premier ministre 2015

Chaque année, le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest (TNO) honore les employés de la fonction publique territoriale qui font preuve d'excellence, d'innovation et de dévouement dans leur travail.

Toute personne, y compris les clients externes, peut présenter la candidature d'un employé ou d'une équipe.

La candidature d'un employé du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) ou d'une équipe composée d'employés peut être proposée pour le ***Prix d'excellence du premier ministre***.

Les équipes formées d'employés du GTNO qui travaillent en partenariat avec des employés d'un autre gouvernement ou des employés non gouvernementaux afin de fournir des services aux résidents des TNO peuvent être mises en candidature pour le ***Prix du partenariat du premier ministre***.

Le ***Prix Dave-Ramsden pour une carrière vouée à l'excellence*** vise à reconnaître l'excellence et l'investissement personnel dans la fonction publique d'un employé de longue date du GTNO.

La date limite pour proposer une candidature est le 13 février 2015 à 17 h.

Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez appeler les Services généraux des ressources humaines au 867-445-2493 ou consulter le www.hr.gov.nt.ca/fr/programs-services/employees/employee-recognition-awards pour connaître les lignes directrices et obtenir le formulaire de mise en candidature. Pour obtenir des renseignements en français, veuillez composer le 867-445-2493.

Éditorial

Alain Bessette

Bravo!

Je tiens à féliciter les parents francophones des TNO et leurs organismes de représentation (l'APADY et la CSF) pour le courage dont ils ont fait preuve au cours des derniers jours.

Courage, vous dites?

Certainement! Vous n'avez qu'à lire les commentaires disgracieux et xénophobes qui apparaissent sur les sites Internet des médias anglophones à la suite de leurs articles sur les causes scolaires francophones, tant ici qu'au Yukon.

Il peut être tentant dans un tel contexte de « faire le mort », d'essayer de passer inaperçu et de renier ses droits.

Pas pour les parents francophones!

C'est dans un mouvement de masse que ces derniers aient décidé que cette décision d'un tribunal unilingue anglophone (la seule personne bilingue du tribunal ayant exprimé sa dissidence) ne respectait pas les obligations linguistiques du gouvernement et qu'il fallait réclamer justice.

Les parents iront donc devant le plus haut tribunal du pays – si le tribunal y consent – et pourront rechercher à nouveau à faire respecter les droits qui leur sont conférés par la Constitution canadienne.

Félicitations!

Que diable est cet appareil? Un téléphone public?
Un téléphone cellulaire albanais?
Pour avoir la réponse, lire l'article en page 6.
(Photo : Denis Lord)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donatien Frémont

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

urbAnord

Chronique : Le choix et l'inéluctable

« Plus-si-*perma*»*frost* ou la pergéli-boue, un matériau de destruction

Si vous construisez sur un sol gelé, tout va être fait pour l'empêcher de fondre. Seulement voilà : avec le climat, il fond tout seul.

On fait tout pour le garder froid pourtant : on le surbaisse, on le couvre de gravier, on le draine, on en éloigne le plus possible nos structures que l'on perche sur des pilotis de nos meilleurs aciers ou que l'on pose délicatement sur des claies de gabions en bois. On se résigne à en dénuder son pourtour pour qu'y circule le vent et que se dégage la neige qui l'isolerait encore trop. On va jusqu'à le refroidir avec des systèmes actifs, littéralement des réfrigérateurs de fondations. On y bétonne quasiment plus. En vain. Plus rien n'y fait.

Enfin, c'est presque de l'histoire ancienne ça, d'une époque où l'on retenait son souffle pendant des mois à se demander si « oui, cette année la banquise va casser ». Aujourd'hui, ici, ce sont nos sols qui bougent, entre un pouce et un demi-pied de déplacement saisonnier vertical d'un terrain à l'autre sur l'étendue des TNO.

Il faut sans cesse mesurer le sol et sans cesse ajuster les fondations. Les maxima annuels de température causent l'expansion et les contractions des couches de surface. En profondeur, avec le réchauffement global, et à en juger par la prépondérance d'écoulements glaciaires enfouis qui broient inexorablement le terrain et l'érodent sauvagement, il y aurait de vastes champs enterrés depuis le pléistocène, dont deux millions d'années de gel suinteraient en torrents boueux. Leur effet corrosif serait dix fois plus étendu que leur effet mécanique.

Les différences de potentiel ionique dans un sol transformé peuvent porter sur des centaines de kilomètres carrés. Le potentiel ionique affecte le calcium, le magnésium et le sulfate. Ces éléments sont actifs sur l'écologie de leurs régions. Ils se substituent aussi aux éléments du béton qui va s'effriter avant que le gel et les coulées boueuses ne l'assaillissent et que les coups de boutoirs de la caillasse qu'elles charrient ne viennent l'achever.

La situation de loin la plus critique, maintenant, c'est d'empêcher les structures de bouger. D'abord, les empêcher de s'enfoncer. C'est une vigilance exigeante, car il suffit d'un affaissement mal géré d'une année sur l'autre pour porter les assemblages à faux au-delà de leurs tolérances. Une défaillance structurelle est toujours possible. Mais ce sont les tiraillements sur la sacro-sainte barrière d'étanchéité qui créent des infiltrations à plus ou moins long terme fatales à la construction, coûteuses en chauffage et en réparations, et qui affectent autant nos maisons que nos écoles et nos mairies.

Un espace résidentiel que vous inspectez vaut bien un appel à la voirie pour se renseigner sur les zones et les profondeurs de pergélisol que l'on ait pu répertorier, ainsi que les mouvements de terrain connus. Visuellement, on recherche les zones humides, de la végétation, parfois un glissement de terrain, ou des effondrements qui pourraient révéler la couche même sur laquelle la maison repose. Les pins poussent sur un pergélisol sec. Les sapins le préfèrent humide. Le sapin noir, surtout, est friand de malaxage de glaçages qui s'engorgent d'humus et de matières nourrissantes.

La maison elle-même peut montrer des affaissements évidents, des déformations, des brisures. Quelques mesures rapides avec un niveau et un mètre-ruban s'imposent. Des photos aussi ou encore mieux, une vidéo commentée de toute votre visite.

Ensuite, il faut empêcher le tout de glisser. Ces sols creusent, bougent, s'affaissent les uns sur les autres et se concassent de gel en regel. Où ils gisaient, maintenant ils gonflent, se boursouflent, s'incrustent, se minéralisent et s'épandent. Et l'eau qui fond s'écoule, percole et s'accumule.

Cette percolation de l'eau entre deux couches crée des cavités qui n'attendent que le long soleil de l'été pour s'effondrer. Ailleurs, le sol glisse et se stabilise entre gel et redoux, craque et se fendille pour abîmer nos routes, et pour un jour à sa guise s'ouvrir béant le bord d'un caniveau, sous une voiture, ou pour naturellement déverser son torrent de boue et de gravas où déjà nous avions creusé.

On en parlerait avec révérence, comme d'un matériau noble, vivant. Mais c'est un limon d'apocalypse, d'inondations, de glissements de terrain, d'effondrements. Et n'oublions pas qu'il fond également en larges volutes de méthane qui accélèrent l'effet planétaire de serre.

Ce sol, c'est votre jardin, les allées de votre immeuble, la route que vous suivez le matin, et la vaste étendue que vous survolez des yeux quelque part au hublot de votre avion avant de vous enfoncer dans les nuages.

Jean-Michel Besquet
1-800-890-8856

QUEL EST VOTRE AVIS SUR L'ÉNERGIE?

Envoyez-nous vos commentaires avant le 9 février

ÉDITION 2014 DE LA
séance de travail intensif sur l'énergie
AUX TERRITOIRES DU NORD-OUEST

On peut maintenant consulter le rapport 2014 de la séance de travail intensif sur la question de l'énergie. Le rapport résume les questions et les recommandations soulevées lors de la séance de travail intensif de 2014, notamment :

- L'abordabilité
- L'efficacité énergétique et l'économie d'énergie
- Les défis et les occasions pour les collectivités

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest invite tous les Ténois à exprimer leur avis sur le rapport.

Vos commentaires aideront le GTNO à établir d'éventuelles orientations et les prochaines étapes en matière d'énergie aux TNO.

Envoyez-nous vos commentaires à nwtenergy@gov.nt.ca **avant le 9 février 2015.**

L'énergie alimente notre vie quotidienne.
À votre tour d'alimenter la discussion.

Vous pouvez consulter le rapport au
www.iti.gov.nt.ca/infopage/energy-charrette-information

Territoires du Nord-Ouest
Séance de travail intensif sur l'énergie
TNO 2014

Territoires du Nord-Ouest
Assemblée législative
Comité permanent des programmes sociaux

EXPRIMEZ VOTRE OPINION

Le Comité permanent des programmes sociaux de l'Assemblée législative, présidé par M. Alfred Moses, révise certains projets de loi et vous convie à une audience publique. Le travail de révision du comité constitue un aspect important du processus législatif et donne une excellente occasion au public de s'exprimer concernant les modifications proposées à la législation en vigueur. Le comité invite également le public à lui faire parvenir ses commentaires par écrit. Veuillez prendre connaissance des renseignements ci-dessous.

Nous voulons connaître votre opinion.
Une audience publique aura lieu
le lundi 2 février 2015 dans la salle de réunion A
de l'édifice de l'Assemblée législative

Projet de loi nº 38 – *Loi modifiant la Loi sur le jury* – 13 h

La présente loi permet de dresser une liste de candidats-jurés en vue d'un procès en français ou d'un procès bilingue.

Veuillez noter que des services d'interprétation en français seront offerts pendant la révision du projet de loi nº 38.

Projet de loi nº 41 – *Loi modifiant la Loi sur les sociétés en nom collectif* – 14 h 30

Certaines des modifications proposées à la législation en vigueur portent sur la clarification des exigences en matière d'inscription, l'imposition de certaines restrictions concernant l'inscription de nouveaux noms, la définition du droit de demander un contrôle judiciaire suivant une décision du registraire, et l'augmentation des amendes maximales.

Projet de loi nº 42 – *Loi modifiant la Loi sur la location des locaux d'habitation* – 15 h 30

Ce projet de loi apporte plusieurs modifications à la législation en vigueur, notamment l'exigence que les propriétaires fournissent des reçus sur demande, la permission de résilier le bail de façon anticipée si des actes de violence familiale sont avérés, la clarification des conditions de résiliation du bail pour les logements sociaux, et la permission pour la Cour suprême d'exécuter une décision prise par un régisseur.

Vous trouverez de plus amples renseignements concernant ces trois projets de loi sur le site de l'Assemblée à l'adresse www.assembly.gov.nt.ca/fr, en cliquant sur la section Lois et règlements sous l'onglet Publications et travaux.

Pour envoyer vos commentaires par écrit, vous inscrire pour prendre la parole lors de l'audience publique ou obtenir des renseignements, veuillez contacter :

Doug Schauerte, greffier adjoint
Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-669-2277
Téléc. : 1-800-661-0784 (sans frais)
Courriel : doug_schauerte@gov.nt.ca

Si vous souhaitez vous exprimer dans une langue officielle des Territoires du Nord-Ouest autre que l'anglais, veuillez en informer le greffier du comité avant 17 h, le 26 janvier 2015.

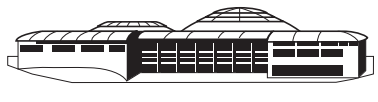

Voitures électriques

Une Volt pour le 60e parallèle?

Arctic Energy Alliance effectue des tests sur la pertinence de la Volt dans le Nord

Denis Lord

Arctic Alliance Energy (AAE) teste sur deux ans la voiture hybride Volt 2015 de Chevrolet pour analyser la pertinence de son usage dans le Nord. Les spécialistes d'AAE ont installé un collecteur de données dans la voiture. Les informations seront disponibles ultérieurement sur le site Internet.

« Chaque fois que nous prenons la voiture, explique le spécialiste de la gestion d'AAE, Nick Walker, nous collectons des données sur la température, la distance, l'électricité utilisée en kilowatts/heure et la consommation d'essence pour analyser l'efficacité. Ce que nous cherchons, c'est l'autonomie de la batterie en fonction de la température extérieure. La consommation d'essence est habituellement calculée en l/100 km. Nous utiliserons un peu d'essence, mais surtout de l'électricité, alors ce sera dur de comparer les notions l/100 km et kWh/100 km. Nous allons donc probablement étudier le prix au kilomètre de la Volt et le comparer à celui d'un véhicule à essence. Nous allons montrer nos découvertes d'une façon ou d'une autre, mais si la Volt coûte plus cher à conduire qu'une voiture régulière, nous ne la recommanderons pas. »

Spécialiste de la gestion chez Arctic Energy Alliance, Nick Walker collecte les données sur la Volt afin d'établir la pertinence de l'utilisation d'une voiture électrique dans le Nord. (Photo DL)

Pollution versus coûts

Nick Walker fait remarquer que l'économie de gaz à effet de serre (GES) est une notion majeure pour son organisme, mais que lorsque les coûts associés à cette économie sont assez élevés, les consommateurs deviennent réticents. « Nous inclurons sur notre site des données sur les GES, précise Nick Walker, et les gens décideront s'ils sont prêts à payer plus cher pour polluer moins. L'été sec que nous avons eu à Yellowknife nous permet moins de tirer avantage de l'hydroélectricité. Les génératrices diesel travaillent davantage. Il peut y avoir des cas dans certaines collectivités où sauver de l'essence et utiliser plus d'électricité pourrait ne pas être avantageux. Nous allons également étudier cet aspect. »

Par ailleurs, AAE analysera et partagera les économies annuelles générées par la Volt comparées à celles d'autres véhicules et combien il faut de temps pour rembourser le coût d'achat supplémentaire du véhicule, qui se chiffre aux alentours de 40 000 $. AAE présentera également les avantages et les inconvénients de conduire un véhicule électrique dans le froid extrême.

Recharge

La Volt louée pour deux ans par Arctic Alliance Energy serait actuellement la seule dans tous les Territoires du Nord-Ouest. D'ailleurs, AAE, si on peut se fier aux informations du site Internet www.plugshare.com, possède la seule station de recharge de tous les TNO. Si on retrouve plusieurs en Colombie-Britannique et en Alberta, au nord du 60e parallèle, il n'y a que cinq stations publiques et deux privées dans le sud de l'Alaska.

Pour la recharge de sa batterie, la Volt peut être branchée à une station de 120 volts, mais il faut alors compter entre huit et dix heures pour une recharge complète. AAE privilégie une station de 240 volts qui demande deux fois moins de temps. « N'importe quel électricien peut installer ça, explique Nick Walker. Ça vaut environ 1000 $ plus la main-d'œuvre. »

La batterie de la voiture va des sièges avant de la voiture jusqu'à son coffre, constituant la partie de la plus lourde de la Volt. « Ça lui procure un centre de gravité plus bas que les autres voitures, constate Nick Walker, et ça la rend plus sécuritaire à conduire. »

L'autonomie de 61 kilomètres de la Volt descend à 35 ou 40 kilomètres l'hiver. Ensuite, on peut faire un autre 300 kilomètres sur l'essence, selon les conditions de la route et de la température.

Agriculture

Affiliation supplémentaire

Un rapprochement avec un programme d'études et une stratégie de gestion agricole

Denis Lord

Le Northern Farming Training Institute (NFTI) a annoncé le 16 janvier dernier qu'il devenait le premier membre canadien du réseau de l'Institut Savory, un organisme international spécialisé dans la restauration des terres par la gestion holistique. « C'est un réseautage qui sera extrêmement utile à tous les résidents du Nord, assure la présidente de la Territorial Farmer's Association, Jackie Milne. Ça nous aidera à atteindre les plus hauts standards de gestion et à avoir du succès, parce que nous aurons un bon soutien. Nous pourrons aussi rejoindre des étudiants de tout le Canada, ce sera extraordinaire pour toute la collectivité. Hay River deviendra une destination éducative très populaire. Ce sera probablement bon aussi pour le tourisme. »

Gestion holistique

Le siège social de l'Institut Savory est situé aux États-Unis, mais l'organisme a été fondé au Zimbabwe par le biologiste Allan Savory. La gestion holistique dont il est question ici réfère à une forme d'administration globale, qui tient autant compte de l'économie, de l'environnement que de l'aspect social. « C'est à la fois un programme d'études et une stratégie pour gérer nos opérations agricoles sans dégrader le sol, note Jackie Milne, dont l'association gère le NFTI. S'il y a des problèmes environnementaux, ça va t'aider à les corriger. Ça va t'aider à améliorer ta ferme. »

En mars et en mai prochain, Jackie Milne ira suivre des formations auprès de l'Institut Savory au Colorado et au Zimbabwe. D'ici septembre, tant les professeurs que le site d'enseignement de Hay River devront être conformes aux directives de l'Institut afin de recevoir l'agrément.

Neuf nouveaux membres de l'Institut Savory ont été nommés cette année. Le Northern Farming Training Institute commencera dès avril ses formations de fin de semaine, avec des ateliers sur le choix de semences et la gestion du calendrier.

À vous la parole!

Le public peut formuler des commentaires sur le document d'intention en vue d'une entente sur la gestion des eaux transfrontalières des Territoires du Nord-Ouest et de l'Alberta jusqu'au 30 janvier 2015.

Consultez le **www.enr.gov.nt.ca/fr**

Envoyez vos commentaires par courriel à **nwtwaterstrategy@gov.nt.ca**

Territoires du Nord-Ouest Environnement et Ressources naturelles

Audiences publiques sur l'utilisation des terres de loisirs

Le ministère de l'Administration des terres revoit sa façon de gérer les terres publiques de loisirs. Venez donner votre point de vue à l'une des prochaines audiences publiques.

Profitez de l'occasion pour faire part de votre opinion sur les baux de villégiature, les cabanes et les occupations non autorisées.

Prochaines audiences publiques

HAY RIVER
Le mercredi 28 janvier 2015
De 19 h à 21 h 30
À la salle de conférence
du Ptarmigan Inn

FORT SIMPSON
Le mardi 3 février 2015
De 19 h à 21 h 30
À la salle communautaire

*Des services d'interprétation en français seront offerts sur demande pour l'audience publique qui aura lieu à Hay River. Pour faire une demande, faites parvenir un courriel à l'adresse **RLMF@gov.nt.ca au moins** une semaine avant l'audience.*

Des audiences publiques auront aussi lieu à Yellowknife, Dettah, Behchokǫ, Inuvik, Norman Wells et Fort Smith.

Vous pourrez vous procurer les ordres du jour à compter du 28 janvier 2015 au **www.lands.gov.nt.ca/fr**

Vous pouvez aussi nous faire parvenir vos commentaires par courriel à l'adresse RLMF@gov.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Ministère de l'Administration des terres

Francophonie internationale

Pour une stratégie économique au service des communautés francophones et acadienne

Paul Mengoumou (Francopresse).

En ce début de janvier 2015, la nouvelle secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, a troqué ses bureaux de chancelière de l'Université d'Ottawa pour ceux plus cossus des bords de Seine à Paris avec une idée en tête : transformer l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) d'institution culturelle et politique qu'elle est en un organisme plus ambitieux et soucieux du bien-être des centaines de millions de francophones qui peuplent ses pays membres.

La charte de Dakar, intitulée *Stratégie économique pour la Francophonie*, adoptée lors du XV[e] Sommet de la Francophonie dans la capitale sénégalaise en novembre dernier, ajoutait au nombre des responsabilités de l'institution le renforcement de l'espace économique francophone face aux défis du monde actuel et aux déséquilibres du système économique et financier.

En clair, l'OIF a choisi de à sa tête quelqu'un qui vient d'un pays du Nord pour la première fois de son existence afin de mettre en musique cette partition axée sur le développement économique.

Jean Léger est de cet avis. Le directeur général du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) Canada, exulte : « Maintenant, l'OIF va avoir à mettre en œuvre cette stratégie, et Michaëlle Jean aura la responsabilité de le faire. Et pour le Canada, elle va devoir veiller à ce que les éléments économiques de la Francophonie de l'extérieur du Québec soient pris en compte. »

Jean Léger milite donc pour la création d'un « réseau des réseaux », avec d'un côté l'ensemble des organismes de développement économique des communautés francophones et acadienne et de l'autre, plusieurs pays francophones du sud et africains, notamment. Il était à Dakar en novembre dernier, au sein de la délégation canadienne, pour faire en sorte que cette idée puisse germer.

« Notre mandat est de mettre en lien des réseaux étrangers avec notre réseau, dont les membres se trouvent dans toutes les provinces et territoires, dans le but d'échanger sur les pratiques et les perspectives de relations commerciales et d'affaires, » explique-t-il.

Il existe même déjà une première action concertée avec certains pays. « On va bâtir des passerelles avec l'Afrique francophone qui revêt un potentiel démographique très important. Or, qui dit explosion démographique, dit explosion des besoins économiques. Donc, des communautés franco-canadiennes peuvent jouer un rôle dans l'apport du développement de ces pays. »

La construction est l'un des secteurs que cela pourrait intéresser, avance Jean Léger. « Et beaucoup de nos communautés francophones, ici, sont dans des milieux ruraux où les ressources naturelles sont la base économique; c'est un des secteurs où l'on pourrait travailler ensemble. »

C'est dans cette perspective que le Sénégal a ouvert dernièrement un bureau des affaires économiques à Ottawa. Et le chef de ce bureau, Zaccaria Coulibaly, n'y va pas par quatre chemins. « Ce que nous voulons, dit-il, c'est le partenariat. On ne veut pas d'argent. On a des ambitions, des intérêts et en fonction de ça, on peut cheminer ensemble. »

Depuis son arrivée, le jeune diplomate et agent d'affaires a déjà sillonné le Canada d'est en ouest pour prêcher la bonne parole économique. « Mieux encore si c'est en français », s'est-il risqué en blaguant.

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Conception et construction du centre des femmes du complexe correctionnel de Fort Smith

CT101496

- Fort Smith, TNO -

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sollicite des propositions de la part d'entreprises qualifiées pour concevoir et construire le nouveau centre des femmes du complexe correctionnel de Fort Smith.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur de contrats, Services partagés de l'approvisionnement, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, 6 FÉVRIER 2015.

Elles doivent être envoyées à l'une des adresses suivantes :

Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Ministère des Travaux publics et des Services
Édifice Stuart M. Hodgson, rez-de-chaussée
5009, 49e Rue
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9
Tél. : 867-873-7230

Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Ministère des Travaux publics et des Services
Édifice du GTNO, 3e étage
106, chemin Veteran's
Inuvik (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0T0
Tél. : 867-777-7146

Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Ministère des Travaux publics et des Services
Édifice B&R Rowe, 3e étage
76, rue Capital, bureau 301
Hay River (Territoires du Nord-Ouest) X0E 1G2
Tél. : 867-874-7003

Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Ministère des Travaux publics et des Services
199, chemin McDougal
Fort Smith (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0P0
Tél. : 867-872-7411

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents de demande de propositions en format électronique sur le site Web de l'Association de la construction des TNO, au www.nwtca.ca, sous l'onglet *Electronic Plans Room*, ou en composant le 867-873-3949.

Renseignements généraux :

Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-872-7411
Courriel : psstendersfortsmith@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Conception et construction du centre de services de santé et de services sociaux de Fort Resolution

CT101497

- Fort Resolution, TNO -

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest invite les entrepreneurs qualifiés à soumettre une proposition pour la conception et la construction du centre de services de santé et de services sociaux de Fort Resolution.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur de contrats, Services partagés de l'approvisionnement, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 12 FÉVRIER 2015.

Elles doivent être envoyées à l'une des adresses suivantes :

Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Ministère des Travaux publics et des Services
Édifice Stuart M. Hodgson, rez-de-chaussée
5009, 49e Rue
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9
Tél. : 867-873-7230

Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Ministère des Travaux publics et des Services
Édifice du GTNO, 3e étage
106, chemin Veteran's
Inuvik (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0T0
Tél. : 867-777-7146

Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Ministère des Travaux publics et des Services
Édifice B&R Rowe, 3e étage
76, rue Capital, bureau 301
Hay River (Territoires du Nord-Ouest) X0E 1G2
Tél. : 867-874-7003

Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Ministère des Travaux publics et des Services
199, chemin McDougal
Fort Smith (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0P0
Tél. : 867-872-7411

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents de demande de propositions en format électronique sur le site Web de l'Association de la construction des TNO, au www.nwtca.ca, sous l'onglet *Electronic Plans Room*, ou en composant le 867-873-3949.

Renseignements généraux :

Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-872-7411
Courriel : psstendersfortsmith@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Conception et construction d'un immeuble à logements pour personnes âgées

PM16892

– Fort Good Hope, TNO –

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) est à la recherche d'entrepreneurs qualifiés pour concevoir et construire un immeuble à logements pour personnes âgées à Fort Good Hope.

À Yellowknife, les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur de contrats, Services partagés de l'approvisionnement, Édifice Stuart M. Hodgson, 5009, 49e Rue, rez-de-chaussée, Yellowknife NT X1A 2L9; à Inuvik, elles doivent parvenir aux Services partagés de l'approvisionnement, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 106, chemin Veteran's, Inuvik NT X0E 0T0; à Hay River, elles doivent parvenir aux Services partagés de l'approvisionnement, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Édifice B&R Rowe, 76, rue Capital, bureau 301, Hay River NT X0E 1G2, et à Norman Wells, elles doivent parvenir à la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, Bureau de district du Sahtu, 4, croissant Caribou, C. P. 429, Norman Wells NT X0E 0V0, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 27 JANVIER 2015.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents de demande de propositions à compter du lundi 15 décembre 2014 sur le site Web de l'Association de la construction des TNO, au www.nwtca.ca, sous l'onglet Electronic Plans Room. Pour de plus amples renseignements, composez le 867-873-3949.

Renseignements généraux :

Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Édifice Stuart M. Hodgson
5009, 49e Rue, rez-de-chaussée
Yellowknife NT X1A 2L9
Tél. : 867-873-7230
Téléc. : 867-920-4112
(à des fins de modifications seulement)
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Chronique chasse et pêche

Orignal de l'Ouest ou orignal d'Alaska?

L'orignal de cette année, prélevé dans les monts Mackenzie.

Jocelyn Démétré

Étant résident des Territoires du Nord-Ouest (TNO), nous avons la possibilité de chasser l'orignal dans de vastes territoires tels que les monts Mackenzie et la région du Grand lac des Esclaves. Cette diversité géographique nous permet de prélever différentes sous-espèces d'orignaux. D'ailleurs, Il y quatre sous-espèces d'orignaux au Canada : l'orignal de l'Est, l'orignal de l'Ouest, l'orignal d'Alaska et l'orignal Shiras. Ils peuvent être connus sous d'autres noms, ceux-ci proviennent de Parcs Canada.

Une différence peut être marquée par plus de 200 kg. La sous-espèce la plus grosse et la plus convoitée est sans aucun doute l'orignal d'Alaska connue sous le nom « d'*Alaskan-Yukon moose* ». Celle-ci peut-être présente dans nos montagnes, et plus spécifiquement sur la frontière avec le Yukon. J'ai moi-même chassé cette zone très giboyeuse à quelques reprises. Je suis en mesure de témoigner qu'il y a en effet une différence entre les orignaux de la région de Yellowknife et ceux du territoire limitrophe au Yukon. Les spécimens près du Yukon que j'ai eu la chance d'observer étaient beaucoup plus panachés et beaucoup plus gros. Les orignaux de la région du Grand lac des Esclaves seraient considérés de l'Ouest. Toutefois, sommes-nous en mesure d'établir une corrélation empirique entre les orignaux prélevés dans différentes régions des TNO? C'est ce que tentent d'établir des biologistes de Yellowknife dans le cadre d'un programme de gestion.

Depuis quelques années, Bruno Croft et Dean Cluff récoltent environ une trentaine de mâchoires inférieures d'orignaux par année. Cette collecte est la première étape d'un processus élaboré pour soutenir le plan de gestion des orignaux de la région du Grand lac des Esclaves. Il est possible de connaître l'âge d'un orignal récolté par l'entremise du bureau de Yellowknife du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles. Cette année, j'ai eu l'occasion de pratiquer ma passion dans les fameux monts Mackenzie. Cette superbe aventure m'a permis d'abattre un beau mâle adulte doté d'un panache de 52 pouces. Grâce à ce programme, à peine quelques semaines après avoir déposé la mâchoire inférieure, j'ai pu constater que l'animal était âgé de 4 ans et demi. Malgré un rappel annuel, seulement quelques chasseurs soutiennent le plan de gestion en vigueur. Pourtant, un programme de récompense est mis en place afin d'inciter une plus grande participation. En somme, vous recevez 50 $ et une casquette pour la région du Grand lac des Esclaves et une casquette pour les autres régions des TNO. Je vous encourage donc à soutenir cette étude qui, en quelque sorte, maximise l'utilisation du gibier après le prélèvement et lui redonne une deuxième vie. De plus, cette étude permettra d'établir une banque de données complète, Bruno et Dean encouragent également les chasseurs à fournir une photo de l'orignal abattu.Un petit rappel : La chasse à l'orignal dans la région de Yellowknife se termine le 31 janvier. Toutefois, la collecte des mâchoires inférieures se poursuivra afin de permettre aux chasseurs de les préparer et les remettre en bonne et due forme.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Immeuble de quatre logements – Fourniture et installation de fondations sur pieux

441302

- Tuktoyaktuk, TNO -

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) est à la recherche d'entreprises proposant des services de construction pour fournir et installer les fondations sur pieux d'un immeuble de quatre logements à Tuktoyaktuk, aux TNO.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur de contrats, Services partagés de l'approvisionnement, 106, chemin Veteran's, 3e étage, Inuvik NT X0E 0T0, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 29 JANVIER 2015.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à compter du jeudi 15 janvier 2015 sur le site Web de l'Association de la construction des TNO, au www.nwtca.ca, sous l'onglet Electronic Plans Room. Pour de plus amples renseignements, composez le 867-873-3949.

Renseignements généraux :

Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
106, chemin Veteran's, 3e étage
Inuvik NT X0E-0T0
Tél. : 867-777-7146
Téléc. : 867-777-7109
Courriel : psstendersinuvik@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Public Works and Government Services Canada

À VENDRE ET À ENLEVER

Bâtiment industriel
Station météorologique d'Environnement Canada
Chemin Quarry, Norman Wells (Territoires du Nord-Ouest)
Numéro de dossier : 5550-R.072352.001

Le bâtiment opérationnel, d'une superficie de 174 mètres carrés (1 881 pieds carrés) est situé sur le lot 2136, plan 1515, du chemin Quarry, à Norman Wells (Territoires du Nord-Ouest), et a été construit aux environs de 1982.

Pour obtenir les documents d'appel d'offres ou prendre des arrangements pour une visite, veuillez communiquer avec :

Harold Harris
Harold's Construction
Norman Wells (Territoires du Nord-Ouest)
Tél. : 867-587-2845
Cell. : 867-445-5817

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Bruce Copeland
Services consultatifs en immobilier
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Région de l'Ouest
Place ATB, tour Nord
10025, avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 1S6
Tél. : 780-497-3716

Les offres doivent être reçues au plus tard le **11 février 2015, à 14 h**. Toutes les offres d'achat doivent être envoyées dans une enveloppe cachetée marquée, et portant l'adresse suivante :

Offre 3-14/15 – Attribution des contrats immobiliers
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place ATB, tour Nord, 5e étage
10025, avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 1S6
Dossier no 5550-R.072352.001

L'OFFRE LA PLUS ÉLEVÉE NE SERA PAS NÉCESSAIREMENT ACCEPTÉE.

Canada

Carrières et professions

AGRICOM

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALISTE / RÉDACTEUR EN CHEF

SOMMAIRE DES COMPÉTENCES
- Détenir une formation en agriculture, journalisme ou communication;
- Démontrer une grande autonomie, de la curiosité et un sens de l'organisation;
- Excellente maîtrise de la langue française orale et écrite;
- Connaissance de base en agriculture;
- Connaissance de Adobe InDesign un atout;
- Bilinguisme essentiel.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS
Sous l'autorité de la direction générale, le titulaire du poste devra assumer les tâches suivantes :
- Rédiger des articles sur l'agriculture et la francophonie ontarienne;
- Assurer la couverture d'événements;
- Assurer le montage et la mise en page du journal;
- Gérer le travail des pigistes;
- Développer et mettre à jour le site internet et les médias sociaux;
- Corriger le contenu du journal

RÉMUNÉRATION selon les compétences, la formation et l'expérience. Emploi permanent

LIEU DE TRAVAIL : Clarence - Rockland, ON
(30 minutes à l'est d'Ottawa)

Veuillez faire parvenir votre CV et lettre de présentation à
Simon Durand, Directeur général
sdurand@ucfo.ca
Tél.: 613-488-2929

Contact ontarois 2015

Les artistes de l'Ouest à l'assaut des marchés canadiens et européens

Paul Mengoumou

Le plus grand marché francophone des arts à l'extérieur du Québec devient, au fil des ans, plus attrayant que jamais pour les artistes et producteurs de spectacles.

Anique Granger de la Saskatchewan et MARI-JOSEE du Manitoba, sont deux artistes de l'Ouest qui se sont produites devant des centaines de producteurs et diffuseurs de spectacles canadiens et européens lors de la 34e édition de Contact ontarois, qui s'est tenu à Ottawa du 14 au 17 janvier.

« L'un des objectifs est qu'il faut s'assurer que les diffuseurs présents sont souvent exposés au plus grand nombre d'artistes. Et il y en a beaucoup qui ont du talent, explique Véronique Fortier, la directrice générale de Réseau Ontario, qui organise l'événement. Pour les artistes, c'est le moment idéal pour avoir une chance de faire une tournée. »

Voilà pourquoi les candidatures se font de plus en plus nombreuses. Pour cette édition, 182 candidats se sont battus pour faire partie des 36 artistes retenus pour une prestation devant des centaines de producteurs.

Et pour la première fois, une délégation de producteurs et diffuseurs français est venue pour des emplettes. Le diffuseur de spectacles Paul Billaudo est venu de la Bretagne pour sa première participation à Contact ontarois. Il a déjà ses coups de cœur. « L'enjeu est de rencontrer des artistes et aussi de constituer un réseau de professionnels pour des projets de grande envergure. D'ici juin 2015, on planifie de faire venir plus de 150 artistes à l'occasion d'un grand événement à Nantes, dont le thème tourne autour de la francophonie canadienne. »

Une occasion unique pour certains de jouer en Europe. L'artiste franco-ontarien Le Paysagiste et le groupe Hey, Wow ont déjà les faveurs du diffuseur breton.

Anique Granger a déjà présenté quelques spectacles en Ontario. Mais, être invitée à la vitrine de Contact ontarois lui donne ce coup de pouce qui lui manquait. « Je reste toujours une fille de l'Ouest canadien et ça se ressent dans mes chansons. Il y a un fil conducteur, une voix, des phrases. Mon prochain album va me dévoiler encore plus. C'est la première fois que je vais présenter mon nouveau spectacle. »

Tout au long de l'événement, les artistes connus ont l'occasion de présenter un nouveau spectacle, et ceux qui ne le sont pas encore assez, ont cette chance de chercher à convaincre. Les producteurs sont là pour connaître de nouveaux visages, de nouveaux styles pour compléter leur prochaine programmation.

Le face à face entre artistes et producteurs se passe à plus d'une occasion. D'abord, des artistes font une présentation éclair de 10 minutes aux producteurs pour vendre leur produit. Par la suite, une vitrine leur est offerte pour une prestation de 20 minutes.

De plus, des vitrines jeunesse sont aussi organisées dans une école pour la programmation scolaire. Ces vitrines jeunesse parviennent à exposer à plus d'un millier de jeunes à des spectacles multidisciplinaires qui devient une banque de spectacles composée de chanteurs, d'humoristes et de pièces de théâtre pour le réseau de conseils scolaires francophones.

Contact ontarois constitue l'événement le plus important pour Réseau Ontario avec sa vingtaine de diffuseurs de spectacles à travers la province. En 2014, plus de 700 présentations découlant de Contact ontarois ont été programmées. Cette année, on avoisinera le millier en ajoutant le volet international.

Collège NORDIQUE francophone

Enseignant de français langue seconde

Le Collège nordique francophone (CNF) situé à Yellowknife, TNO est à la recherche d'un enseignant de français de langue seconde pour un poste à pourvoir dans un futur proche. Le candidat enseignera le français langue seconde à des adultes en formation continue et à des fonctionnaires fédéraux et territoriaux. L'enseignant sera entre autres responsable d'évaluer les apprenants pour les placer selon leur niveau de compétences linguistiques, préparer et offrir des cours de qualité axés sur les besoins du client.

Exigences minimales pour ce poste

- Diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi incluant cours de méthodologie de l'enseignement de langue seconde ;
- Expérience en développement de curriculum et de ressources appropriées au français langue seconde ;
- Expérience en enseignement aux adultes et en supervision ;
- Expérience avec le module Moodle et en formation à distance ;
- Très bonne connaissance des principes de l'andragogie ;
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais ;
- Excellentes aptitudes interpersonnelles ;
- Formation avec l'ÉFPC ou le DELF sera considérée comme un atout.

Tâches et conditions de travail

30 heures par semaine

Salaire offert : à discuter selon l'expérience

L'horaire sera flexible incluant jours, soirs et/ou samedi.

Veuillez faire parvenir votre CV accompagné d'une lettre de motivation par courriel à Nadège Decanis, admin@college-nordique.com au plus tard le 15 février 2015.

Dans ce texte, le masculin est un genre neutre.

Aidez-nous à faire face à l'augmentation de Poste Canada

Demandez la version PDF

Recherche

La santé est plus facile en couple, démontre une nouvelle étude

MONTRÉAL - Il est plus facile d'adopter de saines habitudes de vie si notre partenaire fait de même, démontre une étude publiée par le journal médical JAMA Internal Medicine.

Des chercheurs ont voulu savoir quel succès remporteraient les gens qui souhaitent arrêter de fumer, faire plus d'exercice ou perdre du poids si leur partenaire prenait la même décision. 50 pour cent des femmes qui souhaitaient arrêter de fumer ont réussi à le faire lorsque leur mari a lui aussi écrasé, contre seulement 17 pour cent des femmes dont le mari était déjà un non-fumeur et 8 pour cent des femmes dont le mari a continué à fumer.

Transports Canada Transport Canada

TRANSPORTS CANADA EMBAUCHE!

Transports Canada favorise un réseau de transport sûr, sécuritaire, efficace et écologique.

Vous aimeriez faire partie d'une équipe dynamique et diversifiée au service des Canadiens? Transports Canada a des répertoires nationaux pour les postes suivants :

- Inspecteur du transport des marchandises dangereuses
- Inspecteur de la sécurité ferroviaire
- Ingénieurs de la certification des aéronefs
- Inspecteurs de la sécurité de l'aviation civile
- Inspecteurs de la sécurité maritime

Joignez-vous à notre équipe pour contribuer à la sécurité du réseau de transport. Pour en savoir plus sur les postes offerts et pour postuler : www.tc.gc.ca/emplois.

Canada

OFFRE D'EMPLOI : INFOGRAPHISTE

Vous êtes une personne fiable, soucieuse de la qualité de votre travail et vous savez bien gérer votre temps. Vos valeurs reflètent l'engagement envers le travail d'équipe et le développement de l'entreprise. Vous aimez les défis et vous avez la capacité de travailler de façon autonome.

Description du poste

- Montage des promotions et annonces publicitaires selon les exigences des clients et de la rédaction
- Montage des journaux selon les exigences de la rédaction
- Rédaction de textes en français au besoin
- Conception et mise à jour de sites Web
- Maintien de la liste d'abonnés à jour
- Supervision de la distribution des journaux
- Autres tâches connexes selon les besoins

Exigences

- Bonne maîtrise du français parlé et écrit
- Connaissance de l'anglais parlé et écrit
- Capacité de travailler en équipe tout en faisant preuve d'autonomie et d'initiative
- Permis de conduire valable
- Connaissance de l'environnement informatique PC et des logiciels de mise en page, de graphisme et de traitement de texte, soit principalement InDesign, Photoshop, Word et Internet
- La personne doit pouvoir travailler aisément sous pression et parfois à des heures irrégulières

Lieu de travail : Brampton, en banlieue de Toronto (Ontario)
Salaire : selon l'expérience et rendement
Entrée en fonction : aussitôt que possible

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur CV par courriel à ***denis@lemetropolitain.com*** ou par télécopieur au 905 790-9127 avant le 23 janvier 2015.

LE JOURNAL le métropolitain www.lemetropolitain.com — Le journal LE RÉGIONAL Hamilton - Niagara — le rempart — Le journal L'Action London et Sarnia

Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez travaillezauGTNO.ca

Gestionnaire des achats et de la distribution

Ministère des Finances — **Hay River, TNO**
Société des alcools

Poste permanent

Le traitement initial est de 47,45 $ l'heure (soit environ 92 527 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 764 $.

Nº du concours : 12318 **Date limite :** 30 janvier 2015

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Centre des services des ressources humaines de Hay River,
62, rue Woodland, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1.
Télécopieur : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Commis aux services de diagnostic

Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**

Services de diagnostic

Poste permanent

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 28,01 $ l'heure (soit environ 54 620 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12326 **Date limite :** 26 janvier 2015

Registraire
Titres de bien-fonds et réseau d'enregistrement des biens mobiliers

Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**

Bureaux d'enregistrement

Poste permanent

Le traitement varie entre 51,93 $ et 62,00 $ l'heure (soit environ entre 101 263 $ et 120 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12315 **Date limite :** 23 janvier 2015

Pharmacien de relève

Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**

Division des opérations

Poste permanent

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement varie entre 47,45 $ et 56,66 $ l'heure (soit environ entre 92 528 $ et 110 487 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12310 **Date limite :** ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Agent-éducateur

Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**

Services correctionnels et centre de détention pour jeunes contrevenants du Slave Nord

Poste permanent

Le concours est réservé aux employés permanents ou temporaires du GTNO.

Le traitement initial est de 36,08 $ l'heure (soit environ 70 356 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12329 **Date limite :** 23 janvier 2015

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.
caUtilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Ministère des Ressources humaines,
Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing,
3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Offre d'emploi

La Coopérative des publications fransaskoises (CPF) est à la recherche d'une personne pour pourvoir le poste de

Rédacteur / Journaliste

Responsabilités :
- gérer et contribuer à la couverture journalistique de l'actualité fransaskoise;
- encadrer le personnel de la CPF affecté à la production du journal, l'Eau vive;
- encadrer et coordonner le réseau provincial de correspondants et pigistes;
- participer à la mise en page du journal;
- contribuer au contenu journalistique fransaskois sur le Web;
- réviser les textes avant publication;
- assurer la production de cahiers ou de dossiers spéciaux;
- participer à l'élaboration de stratégies pour augmenter les revenus;
- négocier des ententes de visibilité avec des partenaires.

Entrée en fonction : février 2015

Profil du candidat recherché :
- formation en journalisme/communication ou expérience équivalente;
- connaissance des enjeux et défis liés aux communautés francophones en situation minoritaire;
- capacité à respecter les échéanciers;
- bonnes aptitudes en relations interpersonnelles;
- aptitudes à la gestion des ressources humaines et financières (un atout);
- connaissance de l'informatique (logiciels de mise en page et réseaux sociaux);
- sens de l'organisation et autonomie;
- maîtrise du français écrit et bonne connaissance de l'anglais;
- disponibilité à se déplacer en province.

Lieu de travail : Regina; permis de conduire (obligatoire) et voiture (préférablement)

Salaire : À négocier

Faites parvenir votre curriculum vitae, une lettre de motivation et deux reportages que vous avez écrits, par courriel **avant le 23 janvier 2015** à :

Florent Bilodeau, directeur général
direction@leau-vive.ca
Téléphone : 306-347-0481
210 – 1440, 9e Avenue Nord, Regina (SK) S4R 8B1

CPF coopérative des publications fransaskoises

Chronique musicale

Indigo Joseph : version originale

Jean-Étienne Sheehy, francopresse

En journalisme musical, il ne suffit pas de reconnaître l'audace, il faut aussi savoir en parler. C'est pourquoi il est nécessaire de publier une critique de *Collage*, le premier album du groupe fransaskois Indigo Joseph. Celui-ci ne compte que trois chansons en français, mais il faut souligner le choix du quatuor originaire de Regina de chanter dans la langue de Molière, sans pour autant tomber dans la facilité. Bien au contraire, la formation opère dans un créneau musical bien à lui parmi l'offre actuelle dans la francophonie hors Québec. Tout cela a ouvert des portes régionales à Indigo Joseph, en plus de lui avoir permis d'obtenir une belle visibilité dans certains médias montréalais.

Bien au-delà de son curriculum vitae, c'est en chansons que rayonne le travail d'Indigo Joseph. *La Balance* enchaîne une progression pop aux intentions aériennes, avant de foncer pleinement en terreau indé, où les couleurs pastel se fondent aux paysages sonores glauques. Le groupe est en pleine maîtrise de sa construction, tout en progressant continuellement vers de nouveaux sommets mélodiques. En assumant sa naïveté, la formation demeure à l'abri des excès, sans avoir à se dénaturer. *La Balance* est un petit chef-d'œuvre mémorable et précis.

Plus garage dans la forme, *Oiseau Mort* évite les détours avec la spontanéité nécessaire pour fonctionner à plein régime en contexte rock. Cette chanson met de l'avant les qualités écrites de Indigo Joseph, grâce à de nombreuses images fortes et colorées (*J'enterre mon cœur comme un oiseau mort*). Le troisième titre français, *Colibri*, évoque le rock alternatif francophone des années 1990. Encore une fois, l'efficacité musicale de Indigo Joseph atteint un niveau auquel peu de formations peuvent aspirer.

Le groupe arrive aisément à s'approprier tous les éléments de sa démarche créatrice pour définir les plates-bandes de son terrain de jeu. Indigo Joseph arrive à faire danser et à redéfinir continuellement sa pop. Il y a de quoi célébrer l'arrivée d'une véritable proposition indé dans la francophonie hors Québec. Les trois titres en français de *Collage* servent de bande sonore à cela. Une seule question s'impose au bout de l'écoute : à quand un disque entièrement en français?

Augmentation du salaire minimum aux TNO

Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, M. Jackson Lafferty, est heureux d'annoncer que le salaire minimum sera augmenté à **12,50 $** l'heure à compter du **1er juin 2015**.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site www.ece.gov.nt.ca/fr.

Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation

MOTS CROISÉS

Nº 357

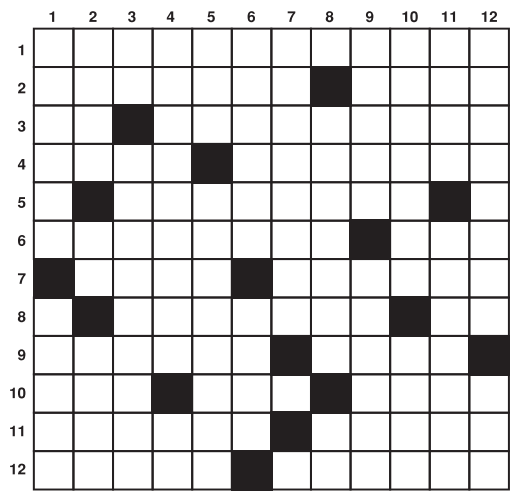

HORIZONTALEMENT

1- Relatif aux viscères.
2- Fut agité d'un tremblement. — Interjection.
3- Doublée. — Propre à causer la mort.
4- Douleur. — Prélèvement d'argent qui affecte sensiblement un budget.
5- Envahis un organisme en parlant des parasites.
6- Mit en liasse. — Négation.
7- Coutume hindoue. — Prénom féminin.
8- Bagatelles. — Sièges.
9- Partie inférieure d'un versant de toit brisé. — Ville d'Algérie.
10- Venue au monde. — Choisi. — Nouvelle, par voie d'affiche.
11- Fait peur à. — Vieux cheval.
12- Langue slave. — Succombées à.

VERTICALEMENT

1- Durable. — Joab l'assassina, voyant en lui un rival.
2- Bateau de Malaisie. — Avant Jésus-Christ. — Rassasié.
3- Personnel. — Divisées en deux lèvres.
4- Peuples rivaux des Hébreux. — Usages.
5- Prête pour son bain. — Elle recouvre l'arête supérieure d'un toit.
6- Dans la Haute-Savoie. — Passe à Périgueux.
7- Éreintas.
8- Métal blanc (pl.). — Démonstratif.
9- Homme politique (1871-1940). — Station estivale de Suisse.
10- Alcaloïde. — Exalté.
11- Épuisée. — Alcène.
12- Cadeaux. — Possessif.

RÉPONSE DU Nº 357

Horoscope

SEMAINE DU 25 AU 31 JANVIER 2015

Signes chanceux de la semaine : Lion, Vierge et Balance

Bélier

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Vous ferez preuve de beaucoup d'entregent et vous maîtriserez l'art de convaincre. De plus, vous organiserez un événement en famille ou entre amis qui connaîtra un grand succès.

Taureau

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Cette semaine, il y aura passablement d'action, sans oublier quelques rebondissements assez spectaculaires. Un de vos plus grands rêves semblera de plus en plus accessible.

Gémeaux

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Un peu de fatigue pourrait se faire sentir au début de la semaine. Vous prendrez des mesures assez drastiques qui seront toutefois très bénéfiques et, surtout, très inspirantes.

Cancer

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Vous vous retrouverez sûrement entouré de beaucoup de monde, ce qui fera grimper quelque peu votre niveau de stress. Du repos serait de mise avant la fin de la semaine.

Lion

LION (24 juillet - 23 août)
Vous devrez jouer du coude pour obtenir la promotion que vous souhaitez depuis toujours. Ne ménagez pas vos efforts et vous serez généreusement récompensé. L'abondance sera au rendez-vous.

Vierge

VIERGE (24 août - 23 septembre)
L'idée d'un voyage pourrait prendre forme. De nouveaux éléments reliés à la famille vous permettront de considérer sérieusement la possibilité de déménager dans un endroit plus convenable.

Balance

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Une idée de voyage vous traversera l'esprit. Au travail ou ailleurs, il y a de grandes chances que vous ayez à négocier avec des étrangers et à discuter dans une autre langue.

Scorpion

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Même si vous avez de nombreuses petites choses à régler, vous prendrez le temps de bien les faire. Une histoire d'argent devrait enfin se conclure, surtout si elle concerne vos assurances.

Sagittaire

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Vous vous retrouverez dans une situation où règnera une grande confusion. Heureusement, cette anecdote en fera rire plus d'un pendant des années au sein de la famille.

Capricorne

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Vous prendrez grand soin de votre propriété et de votre famille. Vous aurez besoin de prendre soin de vous-même également. Tâchez de vous gâter et de vous offrir du bon temps.

Verseau

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Cette semaine se déroulera sous le signe du positivisme. Si vous êtes célibataire, vous devriez rencontrer la perle rare qui voudra s'engager à long terme. Vous aurez besoin d'aimer et d'être aimé.

Poissons

POISSONS (19 février - 20 mars)
De nombreux déplacements sont à prévoir. Famille et amis auront besoin de vos services et, surtout, d'une oreille attentive. Heureusement, vous aurez droit à beaucoup de reconnaissance.